

OBJECTIF DE RÉDUCTION !

Le PLPDMA contribue à l'atteinte des objectifs nationaux de réduction (Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et lois Grenelle) et régionaux (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets).



MAIS COMMENT FAIRE CONCRÈTEMENT ?

- Consommer responsable (vrac, local et de saison)
- Acheter des produits durables, réparables, d'occasion, réutilisables
- Faire ses produits soi-même (cosmétiques, ménagers, culinaires)
 - Trier ses déchets
 - Donner plutôt que jeter
- S'informer sur le cycle de vie d'un produit
- S'engager en participant à un événement (World Clean Up Day, Semaine Européenne de Réduction de Déchets etc.)

Vrac
Partager Local
Emballages Lavable
Producteurs Réduire
Gourde Dématérialiser
Tawashi Expérimenter
Déchets Jardinage Naturel
Compostage



Où trouver le PLPD et le détail des actions ?

www.sud-retz-atlantique.fr

CONTACT

plpd@ccsudretzatlantique.fr

ou 02 40 02 33 53

Communauté de Communes

Sud Retz Atlantique

Service Environnement

Z.I. La Seiglerie 1 - 9 rue Ampère BP 13

44270 Machecoul-Saint-Même



PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

MÉNAGERS ET ASSIMILÉS
2019 - 2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ
ATLANTIQUE



©Collectif Corcoué Photo

Réduire, réutiliser,
recycler !

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Déchets ménagers et assimilés (DMA)

(produits par les ménages et activités économiques assimilés aux déchets ménagers et collectés par le service public)

Déchets
de la
collectivité

Déchets
collectés en
déchèterie

Ordures
ménagères,
collecte
sélective et
assimilés

POURQUOI RÉDUIRE ?

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

La prévention des déchets est l'ensemble des mesures et **actions** situées en amont de la collecte des déchets par la collectivité. Recycler ne suffit plus pour préserver nos **ressources** ! **Réduire** nos déchets est plus économique que de **recycler** !

La prévention s'adresse à tous les acteurs du **territoire**, mobilise des **partenaires** et relais très variés. Elle s'articule avec les autres champs de **compétence** de la collectivité et dynamiques du territoire : santé, culture, action sociale, espaces verts etc.



Refuser



Réduire



Réutiliser



Recycler



Composter

©Zero Waste France

ACTIONS 2019 - 2025

14 ACTIONS ET 4 THÉMATIQUES

ALLONGER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

- Editer un **annuaire** du réemploi, de la réparation
- Organiser un événement thématique par commune
- Faciliter la **réparation** d'objets
- Créer des vidéos de **tutoriels** pour réparer, détourner



PROMOUVOIR LA CONSOMMATION RESPONSABLE

- Editer un annuaire de **producteurs** locaux alimentaires pour réduire les emballages et favoriser l'économie circulaire
- Promouvoir **l'eau** du robinet
- Organiser des opérations "**foyers témoins éco-responsables**"
- Réduire la production de déchets lors de **manifestations** locales
- Élaborer une **charte** des collectivités locales exemplaires



RÉDUIRE, TRIER ET VALORISER LES BIODÉCHETS

- Sensibiliser les habitants au **compostage** avec des **formations**, la vente de composteur, les projets de compostage **partagé**
- Accompagner les "Gros Producteurs" de biodéchets dans leur obligation de tri à la source et sensibiliser au **gaspillage** alimentaire
- Réduire les déchets verts en déchèterie par la sensibilisation aux pratiques de **jardinage naturel**, l'accès au **broyage** etc.



ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS VERS UNE DYNAMIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Promouvoir une démarche de **prévention** des déchets auprès des **professionnels**
- Diffuser les **lois** en vigueur (tri 5 flux), reprise des matériaux, mutualiser les **solutions** etc.

